

CAGNOTTE



Date limite :

Mardi 12
Novembre
2024

MARIE LAURE

Bonjour Je suis dans l'impossibilité de payer le salaire de la nounou de mes deux enfants âgées de 2 et 1 ans pour le mois de septembre 2024 qui est de 1749,57 € Elle va être en obligation de me refuser les enfants est je risque de perdre mon travail

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/EYzfmzkR>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Marie-Laure Lonchambon